

FO vous aide à calculer votre reclassement

Concours		Né(e) le	
NOM		Prénom	
Adresse			
Tel portable		Mail	
Ecole ou Etablissement d'affectation			

A COMPLÉTER ET À REMETTRE AU SYNDICAT FO

ACTIVITÉ ANTÉRIEURE	DURÉE	DURÉE EN JOURS 1an = 360j 1mois = 30j	Coefficient	Durée retenue pour l'ancienneté (en jours) <i>Réservé au syndicat</i>	Remarques
Contractuel de droit public (Etat, Collectivités Territoriales, Hôpitaux)			50%		Valable pour tous les contractuels de droit public de catégorie A, sauf disposition plus favorable : MA, AED, MI-SE, enseignant du privé.
MI-SE, AED, MDP			100/135		Si agrégé, le coefficient est 100/175
Enseignant dans le privé sous contrat			100%		Si agrégé, le coefficient est 135/175
Enseignant dans le privé hors-contrat			2/3		Si agrégé, le coefficient est 2/3 x 135/175
MA 2			115/135		Si MA 1, le coefficient est 100%
Activités professionnelles en entreprise			2/3		Sous conditions Nous contacter
Elève professeur à l'ENS (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)			50%		
Elève professeur à l'ENS (3 ^{ème} et 4 ^{ème} année)			100%		Si le collègue est devenu agrégé le coefficient est 75%
ATER			50%		
Moniteur			50%		Mais 3 ans comptent pour 2 ans
Service national			100%		
Ancien fonctionnaire	Si ancien fonctionnaire catégorie A : reclassement à un échelon procurant un indice égal ou immédiatement supérieur				
TOTAL			 jours	

J'ai pris connaissance que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la FNEC FP-FO. Elles sont conservées pendant une période de 1 an et sont destinées à la direction de la communication de FO. Conformément au RGPD, je peux exercer mon droit d'accès, de rectification ou de suppressions de mes données en me connectant à l'adresse www.fo-fnecfp.fr